

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

Une heure plus tard Grancey sonnait à la porte de son hôtel, prenait dans le bureau son bougeoir et sa clef et gagnait sa chambre.

On comprend sans la moindre peine combien il avait hâte de procéder à l'inventaire des objets contenus dans la précieuse bouteille. Pour cela il fallait la briser.

C'était facile.

La cheminée possédait une paire de chenets en fonte dont on pouvait se servir en guise de marteau.

Grancey plaça la bouteille sur une serviette pliée en quatre, afin d'amortir le bruit, mit une seconde serviette également pliée sur le ventre de la fiole, prit l'un des chenets et asséna un coup sec.

La fiole était brisée en vingt morceaux, et au milieu des éclats de verre on voyait des billets de banque.

Les yeux du jeune homme étincelèrent.

D'une main fiévreuse il ramassa la petite liasse et compta les billets.

Il y en avait quatorze, tous de mille francs, en fort bon état, mais rendus flasques et mous par l'humidité.

— Dans dix minutes ils seront secs... murmura-t-il en les étalant sur une table. C'est merveilleux comme ils se sont bien conservés là-dedans ces jolis petits fafiots ! Voyons un peu le reste...

Il prit les autres papiers qui restaient roulés, engagés par un bout dans le goulot de la bouteille brisée.

Le jeune homme s'assit devant la table, sous la lumière de la bougie, et dépliant les papiers les uns après les autres les examina.

XXII

Ces papiers qu'examinait le forçat libéré, nous les connaissons depuis longtemps.

C'étaient les quatre reconnaissances souscrites par Gilbert Rollin au profit de Servais Duplat, signées, mais ne portant pas la date du jour où elles avaient été créées.

— Voilà qui est singulier ! murmura le jeune homme, habitué aux affaires en sa qualité d'ancien clerc d'avoué, et que surprit cette apparente irrégularité. Pourquoi pas de date ? Nous creuserons ça plus tard. Voyons le reste...

Le reste, c'était la déclaration ainsi conçue :

“ Je reconnais devoir à monsieur Servais Duplat la somme de cent cinquante mille francs que je lui paierai à présentation des quatre reconnaissances de trente-sept mille cinq cents francs chacune, échelonnées de quatre mois en quatre mois, à partir du jour où madame Henriette Rollin, née d'Areynes, sera mise en possession de l'usufruit de l'héritage de monsieur le comte Emmanuel d'Areynes.

“ Paris, le 27 mai 1871.

“ GILBERT ROLLIN. ”

— Ah ! ah ! fit le pseudo Grancey en se frottant les mains, voilà qui m'explique pourquoi les quatre reconnaissances ne sont point datées... Il fallait attendre, pour fixer l'époque des échéances, que la dite dame Rollin, née d'Areynes, fût envoyée en possession de son usufruit... Duplat, très malin, s'était réservé de mettre lui-même les dates, subordonnées à l'existence plus ou moins longue du comte Emmanuel d'Areynes...

“ Dix-sept ans se sont écoulés. Il doit être mort depuis longtemps, ce comte d'Areynes, mais les reconnaissances ne sont nullement atteintes par la prescription. J'ai fait mon droit, je m'y connais... Ces quatre chiffons de papier valent carrément cent cinquante mille francs... Une jolie somme !... ”

“ Il me reste à savoir pourquoi le sieur Gilbert Rollin a souscrit ces valeurs à l'ancien capitaine de la Commune.

“ Ça ne sera peut-être pas très facile à découvrir, mais j'ai toujours aimé les devinettes et les rébus ! Cette énigme n'est ni plus ni moins compliquée qu'une autre... Ça serait bien le diable si je n'en trouvais pas le mot !... ”

“ En attendant voici quatorze mille francs qui me permettront d'agir sans trop grande hâte et de me refaire un peu, ce dont j'ai grand besoin après mes années de Nouméa.

Le pseudo Grancey mit provisoirement sa fortune en lieu sûr c'est-à-dire qu'il cacha billets de banque et reconnaissances sous l'oreiller de son lit, enveloppa dans un vieux journal les débris de la bouteille, se coucha et s'endormit presque aussitôt d'un lourd sommeil.

Le drôle avait besoin de repos.

Laissons-le dormir et revenons à un personnage infiniment plus intéressant de notre récit, à Jeanne Rivat.

La première pensée de la pauvre femme en arrivant à Paris avait été d'aller à l'église Saint-Ambroise pour remercier Dieu de lui avoir rendu la raison, et aussi pour essayer d'avoir des nouvelles de l'abbé d'Areynes.

La lettre écrite par elle et qui lui avait été retournée à l'asile de Blois portait, on s'en souvient, la mention : *Inconnu*,

Cette mention incompréhensible laissait subsister des doutes dans son esprit.

Une voix intérieure lui disait que l'abbé d'Areynes ne devait pas être mort.

Comment admettre alors qu'il fût inconnu dans une paroisse dont il avait été si longtemps le premier vicaire ?

Elle ne l'admettait point.

En s'engageant dans le quartier qui lui rappelait tant de souvenirs, les uns joyeux, les autres profondément tristes, Jeanne Rivat sentit son cœur se serrer douloureusement, un sanglot lui monta à la gorge et de grosses larmes coulèrent sur ses joues.

Elle essuya ses larmes, continua sa route en faisant un effort pour dominer son émotion, traversa la place de la Bastille, remonta la rue de la Roquette jusqu'au boulevard Voltaire, le suivit et arriva en face de l'église Saint-Ambroise.

En gravissant les marches qu'elle avait franchies jadis si heureuse au bras du fiancé qu'elle aimait et qui allait devenir son mari, elle sentit redoubler son émotion un moment contenue, et à peine dans l'église il lui sembla que ses jambes se dérobaient sous elle...

Il lui fallut, pour ne pas tomber, s'appuyer contre la colonne dans laquelle le bénitier était scellé.

Les forces lui revinrent rapidement. Elle trempa son doigt dans l'eau bénite et fit le signe de la croix.

L'église était absolument déserte.

Au bout d'un instant employé à reprendre possession d'elle-même, Jeanne se dirigea lentement vers la chapelle de la Vierge et s'abattit sur ses deux genoux.

Là éclatèrent les sanglots qui l'étouffaient, et ses larmes coulèrent comme une pluie d'orage.

C'est que tout son passé se dressait devant ses yeux.

Dans cette chapelle l'abbé d'Areynes avait béni son mariage avec Paul Rivat qu'elle adorait.

Dans cette chapelle l'abbé d'Areynes devait baptiser son premier enfant.

Dans cette chapelle encore, devant cet autel tout blanc dans sa parure de dentelles blanches, elle avait vu Paul pour la dernière fois, le jour de la bataille de Montretout où il allait être tué.

C'est là qu'elle aurait voulu faire dire une messe d'actions de grâces après le baptême de ses deux petites jumelles...

Hélas ! Paul était mort et les enfants avaient disparu, et combien faible semblait l'espoir de les retrouver jamais !...

Jeanne agenouillée, ou plutôt prosternée au pied de l'autel, pria longtemps, demandant à Dieu de lui rendre ses filles...

Longuement elle s'absorba dans ses pensées, puis, peu à peu, le calme revint dans son cerveau faible encore et qu'enfiévrèrent les souvenirs du passé.

Enfin, au bout de près d'une heure, elle se releva et se dirigea vers la sacristie.

Un jeune prêtre en sortait.

Jeanne l'arrêta au passage.

— Pardon, monsieur l'abbé... lui dit-elle, je désirerais vous adresser une question... Voulez-vous me le permettre ?...

— Je suis prêt à vous écouter, madame, répondit le jeune prêtre, et à vous répondre, si je le puis...

— Vous êtes attaché à la paroisse Saint-Ambroise ?

— Oui, depuis peu de temps, comme second vicaire...

— Vous avez connu M. l'abbé d'Areynes ?

— Certes ! j'ai l'honneur de le connaître...